

SG N° 2026-89

**PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTION
À MME SYLVIE PINEAU,
ADJOINTE AUX ESPACES PUBLICS**

Le maire de la commune de Beaupréau-en-Mauges,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-18, autorisant le maire à déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et à des conseillers municipaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCL/2015/57 du 24 septembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Beaupréau-en-Mauges, à compter du 15 décembre 2015 ;

Vu le procès-verbal en date du 20 mars 2026 portant élection du maire, des adjoints au maire et des maires délégués de la commune de Beaupréau-en-Mauges ;

Vu la délibération n° 26-04-09 du 09 avril 2026 accordant au maire de Beaupréau-en-Mauges des délégations au titre de l'article L.2122-22 du CGCT ;

Considérant qu'il y a lieu de préciser la délégation d'une adjointe de la commune de Beaupréau-en-Mauges ;

ARRÊTE

Article 1 - Délégation en tant qu'adjointe aux Espaces publics de Beaupréau-en-Mauges

Madame Sylvie PINEAU, en tant qu'adjointe aux Espaces publics de Beaupréau-en-Mauges, est déléguée, sous la surveillance et la responsabilité du maire, pour exercer les fonctions dans les domaines ci-après désignés :

- La prospective, la maintenance, l'entretien, la rénovation et les travaux neufs des espaces publics ;
- L'animation et la coordination de la commission Espaces publics.

Article 2 – Subdélégations en tant qu'adjointe aux Espaces publics

Sont subdéléguées à Madame Sylvie PINEAU en tant qu'adjointe aux Espaces publics, toutes les matières prévues aux alinéas suivants de l'article L2122-22 du CGCT, dès lors que :

- Le maire a été délégué dans les dites matières par délibération du conseil municipal ;
- Les dites matières correspondent aux champs de délégation décrits dans l'article 1.

Article 3 – Délégation de signature (actes administratifs)

Pour les délégations sus mentionnées aux articles 1 et 2,
Madame Sylvie PINEAU est habilitée à signer :

- Les arrêtés réglementant les domaines délégués ;
- Les pièces administratives courantes (courriers, formulaires) ;
- Les documents relatifs à l'exécution technique, ordres de service, réception technique des travaux, y compris les opérations préalables à la réception et les procès-verbaux de réception, à l'exclusion des actes relevant de la passation et de la modification des marchés publics ;
- Les actes résultant de décisions du conseil municipal.

Article 4 – Délégation de signature (actes financiers)

Pour les délégations sus mentionnées aux articles 1 et 2,
Madame Sylvie PINEAU est habilitée à signer :

- Les bons de commande et devis, dans la limite des crédits ouverts.

Article 5 – Mentions obligatoires

Les actes signés au titre de cet arrêté porteront :

- Nom, prénom, qualité et mention de la délégation de Madame Sylvie PINEAU ;
- Mention explicite de la délégation (visas pour les arrêtés).

Article 6 – Durée et révocation

Cette délégation est valable jusqu'à la fin du mandat de Madame Sylvie PINEAU ou du maire, et peut être rapportée à tout moment.

Article 7 – Exécution et notification

Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.
Le présent arrêté sera publié, notifié à l'intéressée et transmis à Monsieur le sous-préfet de Cholet (Maine-et-Loire).

Fait à Beaupréau-en-Mauges, le 15 avril 2026.

Régis LEBRUN
Maire de Beaupréau-en-Mauges

Notifié à l'intéressée le : 27.04.2026
Signature du bénéficiaire de la délégation



Le maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de la date de l'accomplissement des formalités de publicité obligatoires.



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : BEAUPREAU EN MAUGES (49)
Utilisateur : SABOUREAU Guillaume

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	SG_2026_89
Objet :	Arrêté portant délégation de fonction à Mme Sylvie PINEAU, adjointe aux espaces publics
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-15 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	049-200053619-20260415-SG_2026_89-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 049-200053619-20260415-SG_2026_89-AI-1-1_0.xml	text/xml	909 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : 2026_89_delegation_de fonction_a_Sylvie_PINEAU_adjointe_aux_espaces_publics.pdf Nom métier : 99_AI-049-200053619-20260415-SG_2026_89-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	241.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 avril 2026 à 12h15min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 avril 2026 à 12h16min08s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 avril 2026 à 12h16min12s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 avril 2026 à 12h16min22s	Reçu par le MI le 2026-04-16